

Objectifs du Document Unique

Avec la prise en compte de ces enjeux, l'évaluation des risques transcrite dans le Document Unique¹ (DU) s'enrichit et offre de réelles perspectives opérationnelles. **Le DU devient un outil vivant et son bon usage en fait un instrument pratique de management.**

- Son contenu reflète l'analyse de l'activité réelle vécue au quotidien par chaque salarié.
- Il contribue à l'amélioration générale des conditions de travail et de bonne santé pour tous dans votre entreprise.

Créer ou actualiser le DU

En général, une base de connaissances des risques de votre entreprise existe :

- Historique des incidents / accidents du travail ou maladies professionnelles de l'entreprise (ou dans la branche professionnelle).
- La fiche d'entreprise (voir votre médecin du travail).

S'inspirer des bonnes pratiques connues dans la profession, pour conduire les plans d'actions de suppression / réduction d'exposition aux risques.

Types d'aides existantes :

- Des formations
- Des informations
- Des supports pour la réalisation du DU
- Des accompagnements pour la réalisation du DU

Références réglementaires Code du travail

L4121-1 & 2 : Principes généraux de prévention

L4121-3 : Évaluation des risques - pour les TPE (<11 salariés), mise à jour moins fréquente si le niveau de santé et de sécurité au travail est satisfaisant et préservé depuis la dernière actualisation

R4121-1 & 2 : Création et mise à jour du Document Unique

Circulaire DRT du 18 avril 2002 : Création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs

R4741-1 : Amende si non réalisation des R4121-1 & 2

¹ Ce dépliant est une aide complétant la réflexion avant la création ou l'actualisation du DU

L'Évaluation des Risques

- Elle répond à une obligation morale : **préserver la santé et la sécurité des femmes et des hommes au travail.**
- **Le chef d'entreprise doit répondre à cette obligation.** Le Document Unique est un moyen à la fois juridique et pratique pour parvenir à cet objectif.
- Cette démarche s'intègre dans le quotidien de l'entreprise, **c'est une démarche qui fait appel au bon sens.**

Comment faire une évaluation des risques :

- > **Préparer la démarche** : identifier les dangers auxquels sont exposées les personnes de votre entreprise
- > **Évaluer les risques** : gravité potentielle, fréquence d'expositions, mesures de prévention existante
- > **Élaborer un programme d'actions** : le chef d'entreprise choisit avec ses salariés les priorités et actions qu'il veut réaliser dans un délai raisonnable



CULTURE PRÉVENTION
www.culture-prevention.pro
Cédric CHESNOY - 06.52.85.47.59
contact@culture-prevention.pro

Pourquoi évaluer les risques professionnels ?

préalable à la création ou à l'actualisation du Document Unique

LES ENJEUX



à destination des employeurs : TPE, PME, artisans, auto-entrepreneurs, travailleurs indépendants



Vos interlocuteurs de proximité qui peuvent vous aider

Externes à l'entreprise :

- > Votre médecin du travail
- > Votre organisation / branche professionnelle
- > Carsat (ex CRAM), régime général
- > MSA, régime agricole
- > Inspection du travail
- > OPPBTP
- > IPRP (Intervenants en Prévention des Risques Professionnels)
- > Organismes consulaires

Internes à l'entreprise :

- > Le délégué du personnel
- > Les représentants syndicaux
- > Les membres du CHSCT
- > Les SST (Sauveteurs Secouristes du Travail)
- > Tous les salariés de l'entreprise

Liens utiles

- ▶ <http://www.inrs.fr/dossiers/evrp.html>
- ▶ <http://www.travailler-mieux.gouv.fr/>
- ▶ <http://www.carsat-alsacemoselle.fr>
- ▶ <http://www.msa.fr/>
- ▶ <http://www.oppbtp.fr/>
- ▶ <http://www.iprp-grand-est.fr/>

Faites part de vos commentaires sur ce dépliant :

- ▶ <http://www.alsace.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/eval-argumentaire.pdf>

Au-delà de l'obligation, l'évaluation des risques comporte pour votre entreprise les enjeux essentiels suivants :

1 Enjeu Humain

Préservez-VOUS (Chefs d'entreprises)

Préservez VOS COLLABORATEURS

Car l'entreprise ne peut pas exister sans vous tous

Pour cela, il faut :

- > Éviter les accidents du travail
- > Éviter les maladies professionnelles
- > Diminuer l'usure liée au travail

2 Enjeu Économique

Un accident du travail ou une maladie liée au travail, cela a un coût pour l'entreprise :

- > Remplacement du collaborateur
- > Heures supplémentaires pour les autres collaborateurs
- > Retard de paiement ou non paiement par le client

3 Enjeu Social

La bonne santé des salariés = la bonne santé de l'entreprise

- > Évaluer les risques et mettre en œuvre des actions de prévention avec vos collaborateurs améliorent le dialogue social
- > Des conditions de travail améliorées, cela permet d'avoir des collaborateurs plus motivés et fidèles
- > Le Document Unique peut être votre support pour sensibiliser et servir de base de formation à vos collaborateurs. Et réciproquement, chacun peut enrichir/actualiser le Document Unique

4 Enjeu Commercial

- > La suppression d'un risque permet de mieux se concentrer sur son travail = gain de productivité et de qualité
- > Travailler dans de bonnes conditions améliore le professionnalisme de chacun
- > Une entreprise dynamique et organisée donne une image de fiabilité et de confiance

5 Enjeu Technique & Organisationnel

Faire progresser l'entreprise vers l'excellence

- > Une évaluation pertinente des risques contribue à mieux s'organiser, à solutionner les risques connus et à être moins surpris dans des situations nouvelles ou imprévisibles
- > Un chantier ou un poste de travail bien organisé vous fait gagner du temps
- > Le fait d'actualiser l'évaluation des risques incite à rechercher en permanence les meilleures méthodes de travail et les outils adaptés

6 Enjeu Juridique

- > En cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle de vos collaborateurs, **votre responsabilité de chef d'entreprise est engagée** en cas de carence d'évaluation de risques :

Civile (responsabilité et réparation)

= faute inexcusable

Pénale (sanction)

- > **Mieux prévenir les risques, c'est protéger ses collaborateurs mais c'est aussi protéger son entreprise**